

N° DEL 2014.12.18/239

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Jeudi 18 décembre 2014** à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCACTION	
Date	11/12/2014
Affichage	11/12/2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	33

THEME : FINANCES 5.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE
N° 2 - BUDGET PRINCIPAL.**

Etaient Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

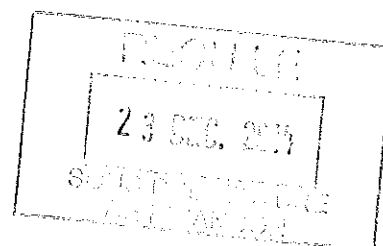
Etaient Représentés :

AIGUIER Yvon pouvoir à GUERIN Nicole,
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard,
MARCHELLO Marie pouvoir à FABRE Mireille,
KHALIFA Daphné pouvoir à MILLET Thibault,
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed,
DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents-Excusés :

AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie,
KHALIFA Daphné, ROMAIN Manuel, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Renée PETELET.

Afin d'ajuster les dépenses et les recettes du budget principal 2014 de la commune de Briançon, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les modifications contenues dans le tableau ci-annexé.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou, en cas d'empêchement un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, à signer au nom ou pour le compte de la commune tout acte à caractère administratif ou technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 23 DEC. 2014
PUBLIÉ LE 23 DEC. 2014
NOTIFIÉ LE 24 DEC. 2014

Le Maire,
Gérard FROMM.




Décision Modificative N° 2 / 2014 - BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

Chapitre	Fonction	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
012	020	64111	Charges de personnel et frais assimilés	40 000	
Total chapitre 012				40 000	0
013	822	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		27 723
013	822	6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		4 892
013	813	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel - Emplois aidés		-7 455
013	251	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel - Emplois aidés		1 621
013	020	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel - Emplois aidés		3 920
013	40	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel - Emplois aidés		5 243
013	20	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel - Emplois aidés		4 650
013	024	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel - Emplois aidés		-594
Total chapitre 013				0	40 000
023			Virement à la section d'investissement		0
Total de la section de fonctionnement				40 000	40 000

Section d'Investissement

Chapitre	Fonction	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
10	01	10223	Taxe Locale d'Equipement - T.L.E. (réimputation)		-34 780
10	01	10226	Taxe d'aménagement (réimputation)		34 780
Total chapitre 10				0	0
021			Virement de la section de fonctionnement		0
Total de la section d'investissement				0	0
TOTAL GENERAL				40 000	40 000

